

L'enseignement optionnel ARTS-DANSE

Le lycée Récamier est le seul à proposer cet enseignement optionnel ARTS très RARE. Si vous voulez vivre la triple expérience d'artiste interprète, de chorégraphe et de spectateur à la Maison de la Danse, cet enseignement ARTS est fait pour vous !

Un triple partenariat unique en France

Centre national de la danse, Education nationale et Maison de la danse



Le lycée Juliette Récamier à Lyon est le premier lycée à avoir ouvert en 2003 un enseignement optionnel Arts-danse dans le département du Rhône, en plus de la spécialité Arts-Danse.

La spécificité de cet enseignement

Une occasion unique de vivre l'expérience d'interprète et de chorégraphe en participant à un projet de création grâce à l'appui d'artistes professionnels, et à l'enrichissement des spectacles vus tout au long de l'année

- **Vivre le métier d'artiste interprète** trois soirs consécutifs dans le studio de la Maison de la danse
- **Devenir spectateur abonné** à la maison de la danse, et aborder le regard de journaliste critique
- Travailler en groupe, apprendre à collaborer et développer sa créativité
- S'ouvrir sur les métiers des arts du spectacle grâce au partenariat avec le Centre national de la danse

<https://maisondeladanse.com/programmation/saison2024-2025/en-amont-des-rapides>



Organisation : 3 heures consécutives par semaine sauf en terminale (2h)

Pour qui ?

Pour les élèves désireux de pratiquer la danse de création, la danse en tant qu'art mais pour ceux aussi qui envisagent des études supérieures ambitieuses et qui ont besoin de prendre confiance en eux. Cet enseignement est ouvert à tous, aussi bien aux élèves confirmés (10 ans de conservatoire) qu'aux élèves débutants.


<p>Pour étudier quoi ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En classe de seconde : on aborde la danse dans une approche plurielle, à travers ses origines, ses approches techniques et esthétiques plurielles (danse classique, danse baroque, danse moderne-jazz, danse contemporaine, danse hip-hop) • En classe de première : on aborde la danse comme une expérience de l'altérité, questionner la danse et le corps à travers la relation à l'autre, par la création. • En classe de terminale : on aborde la danse, comme une expérience de la transmission. Il s'agit de créer une chorégraphie à partir des traces laissées par toutes les rencontres vécues avec les artistes depuis la classe de seconde.
<p>Quelles épreuves au bac ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune épreuve au bac, l'évaluation repose sur le contrôle continu (une note d'analyse de spectacle, et une note de pratique par trimestre) • Un coefficient 2 par année de première et de terminale, soit un coefficient 4 au total au baccalauréat.
<p>Et après le bac ?</p>	<p>L'enseignement optionnel participe à obtenir une mention au bac ! Toutes les orientations sont possibles, des plus ambitieuses dans le domaine scientifique, littéraire, ou économique. L'enseignement optionnel est une véritable plus-value dans votre dossier Parcoursup, il vous apporte de la singularité !</p>

Ressources pertinentes et conseils méthodologiques

- Regarder des documentaires sur Numeridanse.tv :  <https://numeridanse.com/collection/playlist/danse-en-amateur-et-repertoire/>
- Pour ceux qui souhaitent aussi s'inscrire en spécialité Arts-danse en classe de première:
Consulter le site du lycée Récamier :  [lien](#)

Témoignages d'anciens élèves

Leurs meilleurs souvenirs du lycée avec en prime des notes comprises entre 15 et 20 au bac qui participent à obtenir une mention au bac.

Nous vous invitons à regarder les capsules vidéos des anciens élèves :  [Série "Portraits d'élèves" du Lycée Récamier.](#)

Recrutement

Si vous êtes en 3ème : il est recommandé de venir aux portes ouvertes du Lycée Juliette Récamier, et après le conseil de classe du 2ème trimestre, envoyer une lettre de motivation, vos bulletins de la classe de 4ème et 3ème et une lettre de recommandation d'un professeur d'Eps ou de danse et envoyer le tout par mail au Lycée Récamier à l'adresse de sec-eleve.0690032k@ac-lyon.fr (date limite jusqu'au 15 mai).

Si vous êtes en Seconde : il est recommandé de venir aux portes ouvertes du Lycée Juliette Récamier, puis de se rapprocher de la direction du lycée où est scolarisé votre enfant (saisie affelnet lycée à effectuer pour une demande de changement de lycée)